Tours (37) Alors qu’il revenait d’un rendez-vous pénitentiaire avec son conseiller d’insertion et probation, Mamadou menace de tuer les contrôleurs du bus avec un couteau et secoue les policiers. “C’est un grand gâchis” se lamentent les magistrats.

10/05/2024 à 21h49



Alors qu’il revenait d’un rendez-vous judiciaire, un jeune homme de 22 ans a été contrôlé dans un bus sans titre de transport, le 3 mai 2024 à Tours. Armé d’un couteau, il a menacé de « planter » les agents de Keolis. L’un d’eux a été très choqué.

Jugé selon la procédure de comparution immédiate, Mamadou comparaît pour la troisième fois devant le tribunal correctionnel de Tours pour des violences sur personnes chargées de mission de service public. En état de récidive

légal, il est condamné à sept mois d’emprisonnement ferme (1), avec exécution provisoire.

La Nouvelle République